

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CD685

présenté par

M. Meurin, M. Bilde, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. Villedieu, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Frigout, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Hébrard, M. Houssin, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, M. Bryan Masson, Mme Alexandra Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Mélin, Mme Menache, M. Ménagé, M. Muller, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne et M. Tivoli

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 15 TER, insérer l'article suivant:**

Chaque année le Gouvernement adresse au Parlement un rapport exposant l'évolution du développement des projets de production d'énergies renouvelables en mer, leur diversité, leur conséquence sur la biodiversité et l'environnement et l'impact économique pour les activités professionnelles dépendantes de la mer.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le développement de production d'énergies intermittentes en mer ne doit pas se limiter à l'éolien. Une production d'électricité peut très bien avoir lieu grâce aux marées ou à la houle. Cet amendement vise à encourager le Gouvernement à ne pas considérer que les éoliennes en mer sont la seule énergie possible, des alternatives existent.

Par ailleurs, il convient d'analyser les conséquences de l'implantation de ces machines pour la faune et la flore.

Enfin, cette politique a des conséquences très concrètes pour les pêcheurs dont la zone de pêche est considérablement rétrécie à cause du déploiement des éoliennes en mer. Ils doivent être soutenus car cette politique les prive délibérément d'une partie de leur travail.